Service interentreprises de Santé et Travail Drôme Vercors

Elaboration du Document Unique (DU) : mode d'emploi

A Romans, le 10 février 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'accompagnement de ses adhérents, le Service de Santé et Travail Drôme Vercors (STDV) a mis en place une **session d'information mensuelle, gratuite, intitulée « élaboration du Document Unique : mode d'emploi ».**

Vu l'importance de ce document, nous ne pouvons que fortement vous conseiller d'assister à l'une de ces sessions d'information.

Le Document Unique représente en effet un **document central, incontournable dans le domaine de la santé au travail, tant d'un point de vue juridique que de l'évaluation et de la réduction des risques professionnels inhérents à toutes activités**. Ce dernier, obligatoire pour toutes les entreprises depuis novembre 2002 représente en outre, si correctement établi, un excellent **outil d'amélioration** des processus de production, des modes opératoires.

Voici une sélection de quelques témoignages d'employeurs ayant participé à nos sessions d'information sur le document unique :
« Présentation très pédagogique et très bien construite. Merci »
« Cette formation m'a permis de désacraliser ce monument qu'est le DU ! »
« Je vous remercie pour l'envoi de ces documents qui nous permettent de gagner un temps précieux et vous félicite pour votre initiative »

Ces sessions d'information mensuelles, animées par des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels du service, ont pour objectifs :

- de vous apporter les éléments indispensables à l'élaboration d'un Document Unique conforme à la réglementation en vigueur.
- de faire en sorte que votre DU vous serve de support à une évaluation structurée des risques, conduisant aux choix des mesures de prévention adéquates.

Pour ce faire une trame vous sera présentée, explicitée sur la base d'exemples concrets et fournie. Des documents propres à la question du document unique et spécifiques à votre secteur d'activité vous seront également remis.

Sessions « élaboration du Document Unique : mode d'emploi »

Sur Romans : rue de Gillières, ZI des Allobroges, 26104 Romans cedex (tel : 04 75 70 70 20)

Le lundi : 17/03/2013 entre 8h30 et 11h

Les Mardi : 08/04/2014 – 27/05/2014 et Le Jeudi 27/02/2014, entre 17h00 et 19h30

Sur Saint-Vallier : Communauté de commune des deux rives, « Salle des coteaux », ZA les Îles, 26240 Saint-Vallier (tel : 04 75 23 45 65)

Le lundi : 10/03/2013 entre 8h30 et 11h

Les Mardi : 13/05/2014 – 09/09/2014 , entre 17h00 et 19h30

En espérant vous rencontrer nombreux lors de ces sessions, nous vous prions de croire à l'assurance de nos cordiales salutations.

Sessions « élaboration du Document Unique : mode d'emploi »

Confirmation de votre participation à la réunion du / /2014 par email à l'adresse ci-après

m-duny@ast-dromecollines.com

A défaut par fax (04 75 05 08 10) ou par courrier à l'adresse ci-dessus (Romans)

Nom : Prénom : Entreprise :

Assistera à la session d'information « élaboration du Document Unique : mode d'emploi » du

/ /2014